



Les militants de l'USAC-CGT ont débattu de nombreuses questions concernant toutes les catégories de personnels de la DGAC en mettant l'accent sur la lutte contre les inégalités et les injustices. Ce document ne présente que les principaux thèmes. Les axes revendicatifs ont tous été adoptés à l'unanimité ou à une très large majorité, signe d'une forte unité et de la bonne santé du 1^{er} syndicat de la DGAC.

Union Syndicale
de l'Aviation Civile

1, rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence cedex

Tél. : +33.4.42.33.76.85

Fax : +33.4.42.33.76.94

national@usac-cgt.org

www.usac-cgt.org

L'USAC-CGT, premier syndicat
de la DGAC, est membre de



EUROPE, DGAC, PROTOCOLE

L'USAC-CGT propose et défend, avec ETF, **un modèle de développement européen basé sur une coopération renforcée** entre prestataires de services. Ce type d'évolution exclut toute idée de fusion de nos services et notamment de la DSNA dans une structure commune, intergouvernementale ou autre verbiage qui ne peut, a fortiori dans la situation de crise actuelle, qu'être source de désastre social pour une grande majorité des agents de la DGAC.

Ce choix pour la construction du FABEC est le seul compatible avec le **maintien de l'ensemble des services et des agents de la DGAC dans la Fonction publique d'Etat**. Ce choix, qui exclut tout passage en établissement public, sera défendu avec détermination par l'USAC-CGT. L'USAC-CGT continuera de s'inscrire dans les mouvements nationaux pour défendre la Fonction publique et les statuts des agents menacés par la politique actuelle du gouvernement. Il apparaît clairement à la lecture des événements qui font l'actualité que la Fonction publique est le cadre le plus approprié pour maintenir un haut niveau de sécurité du transport aérien mais également pour lutter contre la précarité sociale, source de drames et de vies détruites, que certains osent appeler de leurs vœux au nom d'intérêts purement corporatistes.

Le congrès de l'USAC-CGT s'est prononcé pour maintenir la durée **des protocoles à 3 ans** et demande que tous **les syndicats, signataires ou non, puissent participer au comité de suivi de l'accord**, comme c'est déjà la règle dans d'autres secteurs d'activités hors de la DGAC.

REVENDEICATIONS TRANSVERSES

Recrutements : Le congrès demande que les recrutements dans tous les corps soient à la mesure des besoins des services et non établis en fonction d'une politique dogmatique de réduction des effectifs.

Droit de grève et dialogue social : L'USAC-CGT exige que le droit de grève soit respecté. Le dialogue social ne justifie pas que soit mis en œuvre un processus d'alarme sociale qui n'a pour seul objectif que d'en restreindre encore l'application et combatta la systématisation des fonctions d'autorité. L'USAC-CGT s'en tiendra à la loi qui impose un préavis de cinq jours et instaure un service minimum déjà largement usuré.

Retraites : L'USAC-CGT revendique la mise en place d'un système équivalent à l'ATC/ICNA pour tous les personnels de la DGAC. L'USAC-CGT se prononce pour le maintien de l'âge de départ en retraite actuel à taux plein (60 ans et ICNA 57 ans).

ARTT et cycle de travail: Le congrès demande que le cycle sur 4 jours de travail hebdomadaire existant dans le dispositif ARTT soit applicable à la DGAC.

Services non attractifs : Le congrès demande que cette question soit étudiée en mettant en place des mesures d'urgence. L'USAC-CGT ne veut pas de mesure pour apprendre à vivre avec le sous-effectif, mais bien des mesures concrètes pour le combattre.

Souffrance au travail: Les cas se multiplient et la DGAC n'est pas épargnée. L'USAC-CGT demande que soit mis en place un système global de prévention des risques psychosociaux. L'USAC-CGT fera pression pour que les relations professionnelles ainsi que les méthodes du management soient respectueuses des personnels et pour que soient pris en compte les troubles dès leur apparition par des personnels formés pour cela et suivis de retours d'expérience sur ce sujet au niveau des CHSCT.

Action sociale: L'USAC-CGT s'opposera aux atteintes à l'action sociale, refusera toute externalisation et oeuvrera à son renforcement source de liens entre les agents.

Adhérer, c'est nous donner les moyens de vous défendre encore mieux !

REVENDEICATIONS SPECIFIQUES

Quelques axes majeurs :

Corps administratifs : Afin de rendre cette filière attractive, l'USAC-CGT demande une amélioration significative des rémunérations et des possibilités de débouchés réellement intéressantes, davantage de recouvrements d'agents C fin de carrière vers B, et B fin de carrière vers A.

Ouvriers d'Etat : L'USAC-CGT demande la mise en place d'un nouveau principe d'avancement, toujours par essai et à la demande de l'agent après une ancienneté requise dans un groupe donné. Il n'y aurait pas de refus pour l'inscription à l'examen. Une carrière complète du GR"V" au HC"C" se déroulerait en 24 ans en l'absence d'échec aux essais.

IESSA : L'USAC-CGT exige la suppression des disparités introduites par le dernier protocole au travers de la réorganisation des supervisions.

L'USAC-CGT demande que soit défini un statut d'instructeur ATSEP ENAC : semaine de 4 jours, primes EVS, instructeur licence, prise en compte de l'ancienneté dans le poste précédent pour quitter l'ENAC.

L'USAC-CGT revendique le grade HEA accessible par des fonctions opérationnelles ou d'encadrement sur tous les sites.

IEEAC : L'USAC-CGT exige que la place des IEEAC soit reconnue dans tous les services de la DGAC. La présence affirmée des IEEAC dans la DSNA est un facteur d'équilibre qui renforce la cohérence et l'unicité de la DGAC. L'USAC-CGT revendique le grade HEA accessible à partir d'assistant de subdivision.

L'USAC-CGT œuvrera pour une meilleure prise en compte de la carrière antérieure d'un IEEAC non issu du concours externe. L'USAC-CGT demande une revalorisation indemnitaire selon le principe "à fonction égale, régime indemnitaire égal". Les IEEAC doivent bénéficier du taux 2 du RSI au minimum dès le premier poste.

ICNA : Le congrès se prononce pour le maintien du travail en équipe et contre une gestion individualisée des contrôleurs.

Le congrès dénonce les fossés creusés par l'accord

licence entre les différents groupes d'organismes et demande que les écarts de Sup ISQ entre les groupes soient réduits.

En matière d'organisation du travail, le principe d'un armement des positions à 2 PC doit être la règle dans les CRNA ultramarins, de nuit comme de jour, à l'instar des CRNA métropolitains.

L'USAC-CGT : un syndicat fort, uni, solidaire et déterminé

TSEAC : Le congrès se prononce pour l'élargissement, à responsabilité égale, des fonctions éligibles pour le statut RTAC et pour l'intégration de tous les RTAC dans le CTAC, ainsi que pour l'alignement des taux de primes du BDP d'Orly, des BTIV et des BRJA sur ceux des CTE. La fonction de contrôleur d'aérodrome, garante du maintien d'un service public de contrôle dans les organismes de

groupe F et G, comme de la polyvalence du corps, doit être maintenue. L'USAC-CGT œuvrera pour que les modalités de passage de la 2^{ème} qualification soient cohérentes avec le profil professionnel de l'agent.


Contractuels : Le congrès demande qu'un cadre de gestion et un déroulement de carrière soient mis en place. Ils doivent pouvoir bénéficier de contrats à temps complet.

Gestion de l'espace inférieur : Les regroupements d'approches ne sont envisageables que si la sécurité est renforcée et si le service rendu à tous les usagers est amélioré. L'USAC-CGT rejette tout regroupement d'approches dogmatique ou à caractère purement économique.

Région parisienne : L'USAC-CGT est favorable au programme Opera à Athis-Mons et opposée à une approche commune Orly/Roissy. Le regroupement du CRNA-Nord et des approches d'Orly et de Roissy devra se faire dans le cadre d'une gestion du trafic par flux permettant d'effacer l'interface entre les secteurs terminaux et les approches.

DTI : L'USAC-CGT militera pour faire reconnaître la place de la DTI par des mesures visant à son renforcement, à l'amélioration de ses compétences, à une meilleure attractivité et à de meilleures conditions de travail.

L'USAC-CGT sort renforcée de son 21^{ème} congrès et plus que jamais déterminée à mettre ses forces au service des personnels pour faire face à la crise. Il est temps de franchir le pas et de nous rejoindre !


1, rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence cedex
Tél. : +33.4.42.33.76.85
Fax : +33.4.42.33.76.94
national@usac-cgt.org
www.usac-cgt.org

Union Syndicale
de l'Aviation Civile

L'USAC-CGT, premier syndicat de la DGAC, est membre de



Demande de bulletin d'adhésion à retourner à
USAC-CGT – CRNA/Sud-Est - 1, rue Vincent Auriol - 13617 Aix-en-Provence Cedex

Nom/Prénom :

Corps :Service :

Email :Téléphone :

Adresse :